

graines de semence, au besoin et immédiatement ou qu'on va leur fournir du grain et des denrées alimentaires, préviendrait beaucoup de perte et d'embarras et que plusieurs d'entre eux seront prêts à souffrir encore et à attendre.

Je sais que vous avez beaucoup d'affaires très importantes à transiger, mais je doute qu'il s'en trouve une tellement urgente qu'elle fasse, au moins, négliger une enquête immédiate sur toute cette question. Les soldats sont littéralement écœurés des formalités mais encore bien gaillards lorsqu'ils aperçoivent quelque chance de réussir.

C'est un échantillon des lettres reçues; il fait connaître, en même temps, le sentiment qui règne parmi les soldats-colons. J'espère qu'on fera durant cette session du Parlement, quelque chose pouvant améliorer l'état sérieux de ces soldats. Dans la division électorale de Simcoe-Nord, que j'ai l'honneur de représenter, on trouve un certain nombre de soldats-colons. La lettre que je viens de lire m'a réellement pris par surprise. Elle ne vient pas d'un soldat-colon établi dans mon comté, mais elle parle par elle-même et elle nous fait connaître la situation véritable de ces anciens combattants. Au sujet de la réintégration dans la vie civile, des soins médicaux et de la rééducation des membres de l'armée canadienne, j'estime qu'on ne devrait rien négliger pour sauvegarder les intérêts et accroître le bien-être général de ces vétérans. Je demanderais particulièrement que l'on pourvoie immédiatement à ceux d'entre eux que la guerre a rendus incapables de travailler et qui sont actuellement dans la mendicité, de même qu'à ceux dont l'existence dépend d'eux ou de ceux qui sont considérés morts. C'est une question qui me touche de près dans la division que je représente. On y trouve un grand nombre d'anciens combattants, compris dans la catégorie que j'ai mentionnée, et je pense que nous ne saurions trop faire pour eux.

Il y a un autre sujet dont je veux parler et qui peut-être ne sera pas vu d'un très bon œil par les honorables députés. En cela, toutefois, je puis être surpris. J'éprouve un grand plaisir, en parlant de la question d'économie, de noter que le cabinet a étudié sérieusement la question de retranchement dans l'administration des affaires publiques du pays, et j'espère que le projet de loi qu'on soumettra à propos du département de la Milice et de la Défense et de la fusion des diverses divisions de l'armée de défense, sous la direction du ministre responsable, sera adopté. Nous comprenons tous parfaitement le besoin très urgent d'une stricte économie dans l'administration des affaires du Canada, à l'heure qu'il est. A ce propos, me permettra-t-on d'exprimer l'avis qu'un bon début d'économie pratique, dans la vie pu-

[M. Ross (Simcoe-Nord).]

blique, se rattache à nos propres intérêts personnels—Il me semble que nous pourrions donner la preuve de notre sincérité, dans cette circonstance, en déposant un projet de loi ayant pour but de diminuer de \$4,000 à \$2,500 l'indemnité sessionnelle que nous recevons; nous en reviendrons ainsi à l'ancienne indemnité. En ce qui me concerne, je suis prêt à appuyer le Gouvernement, s'il présente un projet de loi dans ce sens. Je n'ignore pas que l'ouvrier mérite son salaire, et je comprends aussi que l'ouvrier qui travaille au salaire le plus infime—en tant qu'il s'agit de salaire—est souvent l'ouvrier qui coûte le plus cher à la fin, si l'on tient compte de ses aptitudes et de la qualité du travail qu'il fournit. Quoiqu'il en soit, je suis d'avis que l'augmentation de \$1,500 dans l'indemnité sessionnelle n'était pas justifiée à l'époque où elle a été décrétée et, qu'elle ne l'est pas en l'état actuel des choses. Ainsi je suis prêt à appuyer tout projet de loi que l'on soumettra pour diminuer l'indemnité. Je puis ajouter que cette idée ne m'a été suggérée par personne et que je l'exprime spontanément. Je ne me suis aucunement engagé envers mes électeurs à prendre cette attitude, et ils ne m'ont jamais demandé de l'énoncer. Jamais même ils ne m'ont demandé d'agir de cette façon. Mes électeurs m'ont choisi non parce que je leur ai fait des promesses avant l'élection, car je n'en ai jamais fait une seule, mais parce qu'ils étaient parfaitement fatigués de la façon dont on les avait traités, dans le passé, et qu'ils voulaient avoir un gouvernement par le peuple, une administration qui soumit des mesures ayant en vue les intérêts de tous les citoyens du Canada. Je suis heureux de constater, après avoir repassé les événements de la campagne dans Simcoe-Nord, qu'en ce qui concernait le parti agraire, cette campagne s'est limitée uniquement aux questions principales de politique et d'intérêt public, et que nous n'avons jamais eu recours à des personnalités d'aucune sorte.

Pour conclure, j'avoue que je suis tout disposé à croire en la sincérité des intentions du Gouvernement telles qu'elles ont été énoncées dans le discours du trône. J'espère que durant cette session, nous verrons tous les partis coopérer réellement à l'établissement de lois tendant au développement de la nation toute entière.

Je remercie mes collègues de leur courtoisie et de la patience avec laquelle ils ont bien voulu m'écouter jusqu'à cette heure avancée.

La séance est levée à onze heures vingt minutes du soir.